



le collier de la reine



le cardinal de Rohan

### L'affaire du collier de la reine

L'origine de l'affaire est une escroquerie montée par la comtesse de La Motte. Aidée de Cagliostro, elle réussit à convaincre le cardinal de Rohan, tombé en disgrâce, qu'elle peut le réconcilier avec la reine Marie-Antoinette. Elle lui ménage une entrevue nocturne avec une comparse, que le cardinal prend pour la reine. Puis elle le persuade qu'il pourrait rentrer en grâce en servant d'intermédiaire pour l'achat d'un collier de diamants de 1 600 000 livres, destiné à la reine. Le cardinal achète à crédit le collier et le remet à un complice de Mme de La Motte. Devant l'incapacité du cardinal à payer la première traite, les joailliers s'adressent directement à la reine, et l'escroquerie est découverte. Louis XVI fait embastiller le cardinal (15 août 1785) et porte l'affaire devant le Parlement de Paris. D'emblée, l'opinion se tourne contre la reine, contre le luxe et le gaspillage de la Cour. Les aristocrates font bloc derrière Rohan, considérant qu'en jugeant l'un d'entre eux la royauté fait également leur procès. Le jugement rendu le 31 mai 1786 acquitte le cardinal. Bien qu'étrangère à l'affaire, Marie-Antoinette et, avec elle, la Cour voient leur popularité s'accroître.